

Accueil des enfants

↳ Accueil de Loisirs

Le projet d'accueil de l'Accueil de loisirs est de proposer **un espace de jeux et de découverte en adaptant la journée au rythme des enfants**

↳ Encadrement

Les animateurs qui accueillent vos enfants sont diplômés BAFA ou en cours de formation.

(1 animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans ; 1 animateur pour 12 enfants pour les plus de 6 ans)

↳ Accueil

Accueil des enfants par groupe :

2-5 ans

6- 9 ans

10-13 ans (Evolus'Yon les après-midis des mercredis, sauf en septembre et aux vacances de fin d'année)

L'inscription dans une tranche d'âge n'est pas simplement liée à l'âge de votre enfant. Chaque enfant est différent et en concertation avec la famille, nous l'inscrivons dans la tranche d'âge qui lui convient le mieux.

Accueil possible à partir de 12h15, les mercredis, en demi-journée, avec ou sans le repas.

Il n'est pas possible d'inscrire votre enfant juste pour le temps du repas.

Pendant les vacances, l'inscription est possible en journée ou en demi-journée avec ou sans repas

Pour des questions d'organisation et de respect de la législation et de sécurité, **tout enfant non prévu ne sera pas accueilli au centre de loisirs.**

En dehors des horaires fixés par l'accueil de loisirs, les arrivées ou départs restent exceptionnels (ex : rendez-vous médical), demande à effectuer auprès de la Direction.

Fonctionnement de l'accueil de loisirs :

Mercredis

12h15 Accueil des enfants au centre

12h45

Repas

13h45

Fin du repas, temps calme ou

13h45-14h

Repos proposé.

(Sieste pour les plus petits)

Réveil échelonné des enfants

14h15

Début des activités

(voir planning d'activités)

16h

Fin des activités, goûter

16h45-17h15

Départ des enfants

Accueil supplémentaire

A l'accueil de loisirs de l'Angelmière, Maisons de Quartier Saint André: **le soir 17h15 à 18h45**

Quartier Forges : le soir **17h30 à 18h45**

Vacances scolaires

8h45 – 9h30

Accueil des enfants

10h

Début des activités

11h45

Rangement, préparation pour

Le repas

12h

Déjeuner

13h15

Fin du repas, temps calme ou

Repos proposé

(Sieste pour les plus petits)

14h

Début des activités

16h

Fin des activités

16h15

Goûter

16h45 – 17h15

Départ des enfants

Accueil supplémentaire

A l'accueil de loisirs de l'Angelmière :

🌀 **Le matin de 7h30 à 8h45**

🌀 **Le soir de 17h15 à 18h45**

Un planning d'activités est disponible en format papier à l'ALSH ou accessible sur le blog de l'accueil de loisirs et le site amaqy.fr/Valdornay et sur les pages Facebook des 3 quartiers

Inscription validée à partir du dossier d'inscription téléchargé sur le portail « AMAQY en ligne » :

- Fiche enfant
- Fiche sanitaire
- Attestation mentionnant votre QFR

(la demande est à effectuer au Service Accueil Parents, 10 place François Mitterrand, 85000 La Roche-sur-Yon, si vous n'en avez pas.

Un formulaire type doit être complété.

- photocopie des vaccins à jour,

- Attestation quotient familial CAF ou MSA,
- Attestation d'assurance extra-scolaire,

VOUS DEVREZ VOUS ACQUITTER D'UNE ADHESION FAMILIALE DE 15€ A L'ORDRE DE « AMAQY » (Association des Maisons de Quartier Yonnaises). L'adhésion vaut pour l'année civile.

↳ **Facturation et tarifs**

LES TARIFS SONT CALCULÉS EN FONCTION DE VOTRE QFR. Sans transmission du QFR, le tarif maximum vous sera appliqué

🌀 Facture disponible sur l'espace amaqy en ligne et payable en ligne.

🌀 le règlement peut aussi se faire dans l'une des 3 Maisons de Quartier (espèces, chèques, CB, chèques vacances)

🌀 Des prélèvements mensuels peuvent être mis en place.

🌀 En cas d'impayés pour l'accueil de loisirs, votre enfant ne sera pas accepté. Si vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas à contacter la Direction de l'Accueil de Loisirs.

↳ **Réservations des présences de vos enfants**

🌀 Les réservations se font en ligne sur votre espace amaqy en ligne

🌀 Pour les réservations des mercredis, elles doivent être faites au plus tard 9 jours ouvrés avant la date souhaitée **Nous vous conseillons toutefois d'anticiper vos réservations, les dates de débuts de réservations pour l'année sont disponibles sur le site amaqy.fr ou sur le blog de l'ALSH et affichées à l'ALSH.**

🌀 Pour les réservations des vacances, même démarche que ci-dessus, soit 9 jours avant la date souhaitée et en fonction des places disponibles.

Toute annulation doit se faire 9 jours ouvrés à l'avance pour les mercredis et petites vacances.

En cas de maladie, un certificat médical vous sera demandé pour justifier l'absence de votre enfant.

Aucune réservation ou annulation ne sera prise en compte par mail, sur répondeur téléphonique, ni par SMS

REGLEMENT INTÉRIEUR

L'Accueil de Loisirs est régi par la législation de la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) et fonctionne avec une habilitation à l'année scolaire.

Dans ce cadre, l'équipe d'animation développe un projet éducatif et pédagogique avec des orientations précises.

🌀 Arrivée et départ à l'accueil de loisirs

Les mercredis

Horaires d'entrée et/ou de sortie des enfants :

🌀 **Entrée** à 12h15 et 14h00

🌀 **Sortie** de 16h45 à 18h45

🌀 À 16 h 45, départ possible en car vers les Maisons de Quartiers Forges, et Saint André d'Ornay

🌀 Arrivée à La Maison de quartier de Saint André d'Ornay à 17h15 et à Forges à 17h30

🌀 Accueil soir possible jusqu'à 18h45 dans les Maisons de Quartier Forges, Saint André d'Ornay et à l'accueil de loisirs.

Pour le mercredi midi : prise en charge des enfants directement par un animateur de l'accueil de loisirs à la sortie de la classe (écoles Jean Moulin, Flora Tristan, Généraudière, Angelmière)

🌀 Le transport des enfants se fera par car vers l'accueil de loisirs

🌀 Pour les enfants de l'Angelmière, prise en charge directement à l'école.

🌀 Prévenir l'enseignant que votre enfant sera pris en charge à la sortie de la classe par un animateur.

Pour tous les enfants repas à 12h45

🌀 Arrivée : de 12h à 12h30 et fin de 13h30 à 13h45

🌀 **Départ** : de 16h45 à 18h45

Les vacances scolaires

Horaires d'entrée et/ou de sortie des enfants :

🌀 **Entrée** : de 7h30 à 9h15, de 11h45 à 12h00 et de 13h00 à 13h30

Pour tous les enfants repas à 12h00

🌀 Entrée : de 11h45 à 12h00 et de 13h00 à 13h30

🌀 **Sortie** : de 16h45 à 18h45

🌀 Accueil matin et soir possible à l'accueil de loisirs et de 7h30 à 8h45 et de 17h15 à 18h45

Transport en navette*, (sans accueil) :

🌀 Navette Maison de quartier des Forges à 8h55 et à 17 h25

🌀 Navette Maison de quartier de Saint André à 9h10 et à 17h10

*transport en bus pendant les vacances scolaires (le service peut être suspendu en fonction de l'équipe d'encadrement, les familles en seront informées au préalable)

Contacts/ Renseignements/ Inscriptions

Directement au Centre de Loisirs (durant les vacances scolaires du lundi au vendredi et uniquement le **mercredi en période scolaire**) au 06 86 21 54 75

ou

(Hors période scolaire, lundi A-M, mardi, jeudi, vendredi matin)

A la Maison de Quartier du Val d'Ornay :

9 rue Charles Peguy

85000 LA ROCHE SUR YON

Aux horaires d'ouverture

☎ : 02 51 47 36 63

E-mail : enfance.valdornay@amaqy.fr

ANGELMIÈRE ACCUEIL DE LOISIRS

**Pour les enfants
De 2 ans scolarisés
à 13 ans**



**Accueil de loisirs
de l'Angelmière**
Place Françoise DOLTO
85000 La Roche-sur-Yon
**Les mercredis
et les vacances scolaires**
☎ : 06.86.21.54.75
E-mail :
enfance.valdornay@amaqy.fr

**ANNÉE SCOLAIRE
2023-2024**
Mis à jour le 9/10/2023

Blog : angelmiere-accueil-de-loisirs.jimdo.com
Site Internet : www.amaqy.fr
Facebook : @Amagy Val d'Ornay

AMAQY
Association des Maires de Quartier d'Ornay

Ry La Roche-sur-Yon
Le cœur Vendée

**ALLOCATIONS
FAMILIALES**
Caf
de la Vendée